

Fiche informative sur l'action

Education à l'orientation

Renseignements utiles

Académie de Nancy-Metz

Collège Charles de Gaulle 60 avenue Jean Mermoz 57290 FAMECK

ZEP : oui

Téléphone 03 82 59 05 91

Fax 03 82 59 92 36

Mél de l'établissement : ce.0573269@ac-nancy-metz.fr

Coordonnées d'une personne contact : Alain WILMIN, alain.wilmin@ac-nancy-metz.fr

Classes concernées : les classes de troisième du collège

Discipline(s) concernée(s) : /

Date de l'écrit : janvier 2007

Résumé :

Les élèves de troisième méconnaissent les établissements technologiques et professionnels du bassin et pratiquent une orientation par défaut vers l'établissement le plus proche. Il s'agit de favoriser des choix d'orientation positifs en découvrant in situ les filières et le fonctionnement des établissements du bassin.

STRUCTURES	MODALITES - DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège Option découverte professionnelle ZEP-REP	Indifférent	Orientation	Indifférent

Ecrit intermédiaire sur l'action

Education à l'orientation

ACADEMIE DE NANCY-METZ
Collège Charles De Gaulle FAMECK

I - Description de l'action

Les élèves de troisième méconnaissent les établissements technologiques et professionnels du bassin et pratiquent une orientation par défaut vers les établissements les plus proches. Notre action devrait favoriser des choix d'orientation positifs en faisant découvrir aux élèves in situ les filières et le fonctionnement des établissements du bassin.

II – Le contexte

Le collège Charles de Gaulle de Fameck est classé en ZEP. Il accueille régulièrement entre 120 et 130 élèves en classe de troisième dont un peu plus de la moitié obtiennent une orientation en seconde de détermination et près de 40 % une orientation en seconde professionnelle.

La proximité du Lycée général Saint Exupéry et du Lycée professionnel Jean Macé, à vocation tertiaire, tous deux voisins du collège, favorise chez nos élèves la tentation d'une orientation par défaut vers l'un ou l'autre de ces établissements n'entraînant aucun frais de transport ou de demi-pension, mais sans réflexion véritable sur le choix des filières proposées. Il faut noter que le coût estimé d'une scolarisation hors Fameck peut être estimé en moyenne à 600 euros par an entre la cantine et les transports.

Cette situation entraîne la méconnaissance des filières des établissements technologiques et professionnels du bassin. Ceux-ci, en majorité à vocation industrielle, sont distants de Fameck et peuvent être rejoints par un transport scolaire, ils offrent tous un service de restauration.

III – Les intervenants

J'enseigne les lettres classiques au collège et suis cette année professeur référent en classe de troisième dans le cadre de l'option « Découverte professionnelle 3 heures ». Je travaille en collaboration avec la documentaliste, le conseiller d'orientation psychologue et le principal adjoint. Les professeurs principaux de troisième sont mes relais dans l'information des élèves.

IV – Les objectifs de l'action

Notre objectif est donc de faire découvrir aux élèves de troisième volontaires les filières et les formations des établissements technologiques et professionnels du bassin afin de favoriser des choix positifs d'orientation.

Il s'agit également

- de permettre aux élèves de découvrir le fonctionnement quotidien des établissements notamment celui des cantines,
- de les inciter à se rendre dans ces établissements à l'aide des transports scolaires.

En effet, même si on peut penser que les raisons financières sont décisives dans le choix d'un établissement proche du domicile, la représentation ou la rumeur concernant les transports et la qualité des cantines peuvent être des freins à l'élargissement des vœux.

V – L'action

1 – L'organisation d'un forum de présentation des établissements techniques et professionnels du bassin

Au cours du premier trimestre les élèves participant à l'option « Découverte professionnelle » sont chargés de réaliser un dossier de présentation pour chacun des lycées techniques et professionnels du bassin.

Il s'agit pour eux sous ma conduite et celle de la documentaliste :

- d'identifier les différentes formations offertes, les niveaux de qualifications atteints, les poursuites d'études, les correspondances avec les métiers ou les emplois du marché ;
- de situer géographiquement les établissements et se renseigner sur les moyens de transport scolaires utilisables pour se rendre dans les établissements ;
- de se préparer à la présentation, notamment orale, de leur recherche au cours d'un forum ouvert aux élèves de troisième désireux d'effectuer un stage dans un des lycées présentés.

2 – Le recueil des candidatures

Au cours du mois de décembre, après la tenue du premier conseil de classe, une invitation est lancée aux élèves de troisième par l'intermédiaire des professeurs principaux de troisième. Elle vise à recueillir la candidature d'élèves volontaires pour la visite des établissements techniques et professionnels du bassin. Les professeurs principaux encouragent les motivations ou les curiosités parfois défaillantes.

3 - Le forum

Une fois les candidatures retenues, les volontaires participent au forum organisé par leurs camarades d'option « Découverte professionnelle » au CDI du collège. Un plan de circulation est établi à l'avance. La quarantaine de volontaires est divisée en deux groupes. Chaque groupe est accueilli pendant une heure.

Le dispositif est d'abord expliqué à l'ensemble du groupe, qui éclate alors en sous-groupes qui visitent les différents stands. A la fin de la rencontre les élèves peuvent faire deux vœux de stage dans deux filières de leur choix.

4 – L'organisation des stages

Toutes les fiches de vœux sont alors transmises au principal adjoint qui entre en contact avec les établissements pour établir des conventions. Toutes les formalités nous mènent à la mi-janvier. Les élèves se voient alors proposer deux stages. Ils ont la possibilité de se déplacer gratuitement en utilisant le transport scolaire habituel, ils sont incités à déjeuner gratuitement également dans l'établissement.

Les frais de transport et de restauration sont pris en charge par le collège, le projet en effet dispose d'une dotation spécifique dans le cadre de l'AOG.

5 – L'exploitation des stages

Les stagiaires devront rédiger un rapport de stage à partir d'un document qui leur est remis par les professeurs principaux. Ce rapport est ensuite remis au professeur principal qui peut l'exploiter collectivement ou individuellement au cours des heures de vie de classe ou dans le cadre du projet personnel de l'élève.

Au cours du mois de mai, tous les élèves participants sont conviés à une réunion bilan visant à

- évaluer l'impact des stages sur les choix, le degré de satisfaction des stagiaires,
- remédier aux difficultés rencontrées,
- faire émerger des besoins plus précis ou nouveaux.

VI – EVALUATION

1 – La réunion bilan

La lecture des questionnaires distribués lors du bilan en mai, montre que dans l'ensemble les élèves ont été satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé. Ils se montrent même surpris de la bienveillance des équipes de direction qui leur ont fait découvrir les établissements en particulier les ateliers. La liberté apparente des élèves de LP, notamment, les surprend, le dialogue avec eux est de plus facile.

La fréquentation de la cantine que nous avons recommandée par une lettre adressée aux parents reste difficile pour un peu moins de la moitié des élèves. Le bus scolaire a été utilisé plus facilement. Ils ont dans l'ensemble pu découvrir utilement les filières qu'ils étaient venus visiter. Ils déclarent que la visite les a aidés dans leur choix.

Deux tiers des stagiaires ont formulé un vœu définitif d'orientation correspondant à une des deux filières visitées. Cinq d'entre eux déclarent avoir choisi définitivement la filière à partir des éléments recueillis lors de la visite. Pour une majorité la visite venait confirmer un choix fondé sur l'intérêt qu'ils manifestent pour les activités professionnelles liées à la filière. Enfin un tiers des élèves sondés déclarent avoir choisi la filière parce que un membre de leur famille ou un(e) ami(e) les y avait directement ou indirectement incités.

2 – Quelques chiffres

En 2005-2006, 39 élèves ont pu bénéficier du dispositif, 25 d'entre eux ont effectué deux stages. 14 filières différentes sur les vingt proposées ont été visitées. 7 d'entre eux ont

choisi en définitive une orientation vers une seconde générale. Parmi les élèves affectés en lycée professionnel, 13 élèves ont finalement intégré le lycée professionnel voisin sans avoir participé aux visites, pour 11 d'entre ce choix faisait suite à l'échec d'une orientation vers une seconde de détermination dans le lycée voisin.

3 - Conclusion et perspectives

On peut donc considérer que le dispositif mis en place satisfait le public volontaire pour effectuer les stages proposés. Toutes les possibilités offertes ne sont cependant pas exploitées. Le manque de « curiosité » de certains semble lié au fait que pour beaucoup le choix des filières ne dépend pas de l'information mais de l'intérêt personnel ou de l'influence des proches. La visite vient surtout confirmer et aider à la décision. Enfin une dizaine d'élèves échappe au dispositif.

Le dispositif demande donc à être complété. Pour stimuler la curiosité, cette année les élèves de 3^e DP prennent contact avec des entreprises voisines du collège, leur objectif d'organiser un forum des métiers ouverts aux élèves de troisième du collège, les professions exercées par des femmes seront particulièrement sollicitées. Il serait envisageable d'ouvrir ce forum aux élèves de quatrième pour travailler plus en amont. Tout cela dépendra du succès des élèves de 3^e DP dans leur recherche de partenaires.

Quant aux élèves qui échappent au dispositif, on pourrait envisager une deuxième vague de stage, après les conseils de classe du deuxième trimestre sur recommandation des professeurs principaux. Cette période de l'année est celle où les lycées professionnels sont en examen ou en stage, l'organisation de cette vague risque donc d'être plus difficile.

Alain WILMIN
Professeur de lettres classiques